

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED BS Pays de la Loire Du 8 avril 2024 (visioconférence)

Présents : Xavier Prieur, Etienne Babin, Karl Rouger, Julie Gavard, Emilie Roger, Linda Grimaud, Emilie Camberlein, Stéphanie Bonnaud, Caroline Le Guiner, Jean-Benoit Hardouin, Hélène Libouban, Céline Fassot, Pierre Boudry, Dorian MacIlroy, Claire Vinatier, Franck Boury, E.Gui, Mael Bouillon, Simon Bulteau, Patricia Parnet, Alexis Descatha

Excusés : Audrey Bihouee,

Invités : Aline Ramond, Sébastien Faure, Jean Pierre Fournier, Aurélie Lardeux, Stéphanie Régère

La séance s'est ouverte à 14h00, l'ordre du jour est présenté.

Point soutien administratif

La situation des formations est compliquée depuis le départ de Marine Panier à la fin de l'année 2023. Le départ à la retraite de Nathalie Pinçonnet est prévu en octobre 2024 ; compte tenu des congés, son départ effectif interviendra en juillet 2024. Xavier Prieur a alerté la DRPI concernant le remplacement de ce poste.

Stéphanie Régère a pris ses fonctions en tant que gestionnaire de direction.

1- Commission recherche : retour FRM et procédure

a) Julie Gavard présente l'appel d'offres pour les contrats doctoraux de la FRM.

FRM

- 15 dossiers
- 7 dossiers considérés
- 3 dossiers discutés
- Lauréats :
 - Lucas Otero-Laudouar, Etudes de médecine, école de l'inserm, stage à Mont Sinai (NY), CR2TI, Jérôme Martin, Caractérisation du remodelage cellulaire et moléculaire du micro- environnement muqueux au cours des états précancéreux digestifs humains
 - Naomie Belletoise, M2 BMTI Nantes, 5/280 L3, 1 en M1 et M2, équipe IGEM, CRCI2NA, Christelle Harly « Analyse du mécanisme d'action de NFIL3 au cours de la transformation tumorale »

Xavier Prieur précise que la décision du conseil scientifique de la FRM intervient au mois de juin juste après le concours de l'ED BS.

b) Julie Gavard fait un point sur l'organisation du concours et du jury, avec un rappel du calendrier.

La phase des auditions se tiendra sur une journée à Angers et deux journées à Nantes.

Le jury sera composé de membres ne présentant pas de conflit d'intérêt, dans le respect de la parité entre universitaires et non-universitaires. Plusieurs personnes ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt. Il est envisagé que des membres de la CR et du Conseil de l'ED participent au jury.

Patricia Parnet s'interroge sur la situation des unités de recherche ne disposant pas de contrat doctoral d'établissement (CDE) fléché. Il est rappelé que la procédure est ouverte à d'autres types de financement, notamment les contrats doctoraux TRITON.

Aurélié Lardeux indique qu'Amethis dispose d'un module dédié à la gestion des sujets de thèse, permettant notamment la modification et l'ajout de pièces. Cet outil est déjà utilisé en Bretagne ; un retour d'expérience est attendu.

Xavier Prieur informe qu'une réunion d'information à destination des étudiants de M2 est prévue concernant les concours.

2- Formation : équivalence

Équivalence par rapport au MOOC – Intervention d'Émilie Camberlein

Il est rappelé que les doctorants doivent valider un certain nombre d'heures en sciences ouvertes et en éthique. Toutefois, la formation proposée par le Collège doctoral offre un nombre de places limité.

L'Université de la Sorbonne propose une formation d'une durée de 8 à 15 heures. La question est posée de savoir si l'intégralité de ces heures peut être validée en substitution des 5 heures précédemment reconnues.

Les MOOC proposés par Bordeaux et Lyon sont reconnus au niveau national et les nombres d'heures correspondent.

Il est convenu que nous validons toutes les heures.

Le projet de formation « Séquençage haut débit » est en cours d'élaboration.

Formation sexe et genre :

- Patricia Le Marchand est disponible pour intervenir sous forme de conférence d'1h30. A compléter avec 1 atelier en cours de montage.
- Contact avec le cluster nantais pour intégrer cette formation dans la demande de l'appel à projets. Approche du soignant par rapport au genre.
- Sarra SMATI-GRANGEON, endocrinologue, a fait un travail de thèse sur le genre.
- Euniwell propose à Budapest les PhD Scientific Days « Sexe et genre en recherche médicale » le 8 juillet les doctorants BS peuvent demander à y participer.

3- Les journées scientifiques 2024

La Journée scientifique de l'ED BS se tiendra le 16 avril à Angers. La thématique retenue est « Santé et sport ».

Linda Grimaud présente le programme de la journée ainsi que le budget prévisionnel, qui s'élève à 5 565 €, avec un soutien du sponsor à hauteur de 500 €.

4- Mobilité Internationale : bilan de l'AO en cours

Gaud Dervilly présente le bilan : 6 demandes (3 US et 3 Europe)

- 4 séjours de recherche

- 2 conférences

Pour un budget de 2850 €

Posts LinkedIn les plus suivis.

5- Contrat d'adhésion au réseau doctoral en santé publique

CONTRAT D'ADHESION AU RESEAU DOCTORAL EN SANTE PUBLIQUE

- Entre l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (ci-dessous désignée « l'EHESP »),
- établissement-composante de l'Université de Rennes (établissement public expérimental),
- responsable de l'animation du Réseau doctoral en santé publique (ci-dessous désigné « le Réseau doctoral »)
- **Objectifs du Réseau doctoral**
- Le Réseau doctoral vise à faciliter la formation pluridisciplinaire des doctorants et à développer leur pratique interdisciplinaire et internationale, pour aboutir à long terme à l'émergence d'une communauté de professionnels et de chercheurs partageant une culture commune en santé publique. Dans cette optique, les doctorants suivent une formation pluridisciplinaire en santé publique, complémentaire à la formation qu'ils suivent dans leur école doctorale. Le Réseau doctoral encourage également les doctorants à effectuer un séjour de recherche dans un laboratoire étranger.
- **3.2 : Direction et animation du Réseau doctoral**
- La direction et l'animation du Réseau doctoral sont assurées par l'EHESP.

Alexis Descatha indique qu'il connaît le réseau Santé Travail, qu'il juge particulièrement intéressant, notamment en raison des opportunités offertes en matière de bourses et d'accompagnement.

Il souligne que certains étudiants ainsi que des unités de recherche dont la thématique est en lien avec ce domaine pourraient être intéressés.

Bruno Le Bizec partage cet avis et précise que cela concerne également ONIRIS.

Vote :

18 votants = 18 votes pour

Le vote sera transmis à l'établissement qui confirmera l'adhésion au Réseau.

6- Nouvelle unité : présentation par la DU adjointe

Présentation du projet d'équipe POPS (Prévention, Organisation et Parcours en Soins Primaires)

Aline Ramond présente le projet d'équipe POPS, structuré autour de deux axes :

- Prévention en soins primaires ;
- Organisations et parcours en soins primaires.

Le projet est affilié à plusieurs unités de recherche : ESTER (médecine générale et sciences infirmières) et MINT (pharmacie).

L'équipe se compose de 12 chercheurs et enseignants-chercheurs, ainsi que de 6 doctorants.

Le bilan scientifique fait état de plus de 130 publications indexées dans Medline et de financements supérieurs à 5 M€.

La demande de reconnaissance d'une unité de recherche (UR) pour Angers est actuellement en cours.

Xavier Prieur propose d'organiser un vote consultatif, précisant qu'il n'est pas possible de se prononcer formellement sur une unité qui n'est pas encore créée.

Bruno Le Bizec indique qu'il reste réservé quant à un vote à ce stade, estimant que certains éléments manquent, mais note que les mots-clés correspondent bien à ceux de l'école doctorale.

Xavier Prieur précise que, lorsque les établissements concernés se seront prononcés, un avis pourra être émis.

Émilie Camberlein souligne que proposer des sujets à l'école doctorale qui ne figurent pas dans le pool signifie qu'ils ne seront pas pris en compte dans ceux des laboratoires.

Céline Fassot propose de prévoir un classement des sujets hors laboratoires.

Julie Gavard ajoute qu'elle préconise une approche prudente et méfiante quant à la validation de cette entité.

Enfin, Patricia Parnet demande si l'université peut créer une unité de recherche en dehors du calendrier quinquennal. La réponse apportée est affirmative.

Xavier Prieur propose de mettre au vote deux positions :

- Le conseil de l'ED n'est pas en mesure de se prononcer, nous ajournons notre avis après la création officielle de l'UR par les établissements.
Votants : 13
- Le périmètre de l'unité de recherche correspond bien à celui de l'ED.
Votants : 2

Xavier Prieur et Céline Fassot feront une réponse au nom du bureau.

Prochain Conseil le 3 juillet 2024

Nantes, concours le 1er et 2 juillet